



emplacements réservés		
n°	bénéficiaire	destination
1	commune	voirie
2	commune	stationnement
3	commune	stationnement
4	commune	stationnement
5	commune	espace public - voirie
6	commune	voirie
7	commune	voirie
8	commune	voirie - stationnement
9	commune	voirie - stationnement
10	commune	stationnement
11	commune	voirie
12	commune	stationnement
13	commune	voirie - stationnement

- recul graphique minimum
- constructions repérées au titre de l'article L123-1-5 al.7 à préserver et devant faire l'objet d'un permis de démolir
- espace de continuités écologiques
- secteur Natura 2000
- tracé de principe de liaison piétonne à créer au titre de l'article L123-15 du code de l'urbanisme
- bâtiment d'élevage

Ua zone urbanisée dense
 Ub zone urbanisée moyennement dense
 Ug zone urbanisée destinée aux constructions d'abris et garages liées à une habitation

AU1 zone à urbaniser

 N zone naturelle
 Nu bâti isolé destiné à l'habitat
 Nzh zone naturelle de zone humide

A zone agricole
 Aa zone agricole constructible
 An zone agricole Natura 2000
 As zone agricole correspondant au domaine skiable
 Ans zone agricole Natura 2000 du domaine skiable
 Ap zone agricole stricte à valeur paysagère
 Au bâti isolé destiné à l'habitat
 Azh zone agricole stricte comprenant les zones humides

chalets d'alpage ou bâtiments d'estives isolés existants
 "z" indice informant de la présence de risques naturels et reportant au PPRN annexé au PLU

Commune de GRANIER département de la Savoie		
MAIRIE de GRANIER 0407 73 210 GRANIER tél : 04 79 09 73 59	date d'arrêt 13/10/2014	date d'approbation 18/05/2015
terre d'urbanisme 11 Chemin des Béguines Villancher 73420 VOGLANS téléphone 04 79 52 11 65 terredurbanisme@sfr.fr		PLAN LOCAL D'URBANISME
alpages NO	Num 4.5	Echelle : 1/4000
modifié le	désignation	

